



PROCÈS-VERBAL

DU 1^{er} OCTOBRE 2021

SÉANCE ORDINAIRE

SONT PRÉSENTS:

- M. Jean-Pierre Bélanger**
- M. Bruno Roy**
- M. Gérard Desjardins**
- M. Gervais Parent**
- M. Rodrigue Ouellet**
- M. André Blouin**

Monsieur Robert Lyman, directeur général adjoint est aussi présent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Jean-Pierre Bélanger constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 :00, 4 personne assiste à la séance.

21-152

2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. André Blouin

QUE monsieur Robert Lyman soit nommé secrétaire d'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-153

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2021

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2021**
- 5. Informations et dépôt de documents**
 - 5.1 Correspondance
 - 5.2 MRC de La Mitis : Rapport du maire
- 6. Administration générale**
 - 6.1 Lecture et adoption des comptes payés et à payer
 - 6.2 Dépôt des états financiers internes au 30 septembre 2021
 - 6.3 Motion de félicitation pour l'élection de madame Kristina Michaud aux élections fédérales du 20 septembre 2021
- 7. Première période de questions**
- 8. Sécurité publique et civile**

Pas de point à traiter

9. Travaux publics-Transports

- 9.1 Réparation Chemin du Lac Blanc acceptation de soumission
- 9.2 Projet de réfection des routes de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier, paiement du décompte progressif #4
- 9.3 Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL), demande au volet 7 pour réfection du 7^e Rang Est
- 9.4 Acceptation de soumission travaux rue Roy
- 9.5 Acceptation soumission pour pavage du stationnement pour personnes à mobilité réduite

10. Hygiène du milieu

Pas de point à traiter

11. Aménagement, Urbanisme et développement

Pas de point à traiter

12. Loisirs, culture et vie communautaire

- 12.1 Pavage du stationnement communautaire sur le terrain de l'église
- 12.2 Appui financier à la campagne d'automne du 25^e anniversaire de La Ressource d'aide aux personnes handicapées

13. Dossiers des Élus

14. Varia

15. Deuxième période de questions

16. Levée de la séance

Il est proposé par M. André Blouin et appuyé par M. Gérard Desjardins

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-154

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2021

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2021 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Parent et appuyé par M. Rodrigue Ouellet

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2021 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. INFORMATIONS ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

5.1 CORRESPONDANCE

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC : Suite aux audits concernant l'adoption des budgets municipaux menés sur toutes les municipalités du Québec, la Municipalité de Saint-Charles-Garnier est conforme à 100% sur ses procédures d'adoption de budget depuis 2020;

Monsieur Réjean Blanchette : démontre son intérêt à obtenir des voyages de terre et des ponceaux usagés provenant des travaux actuels;

Caureq : demande à la municipalité de lui fournir une liste des emplacements de défibrillateurs automatisés sur son territoire;

Monsieur Denis Blanchette : Demande d'obtenir le ponceau de 5' provenant du ruisseau Charlotte, (résolution prise à ce sujet).

5.2 MRC de La Mitis : Rapport du maire

Compte-rendu de M. Jean-Pierre Bélanger sur la dernière réunion des maires à la MRC de La Mitis.

Il n'y a pas eu de rencontre des maires depuis la dernière séance.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

21-155

6.1 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 1^{er} octobre 2021 est déposée pour approbation par les membres du conseil ;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs ;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

Il est proposé par M. Gérard Desjardins et appuyé par M. Bruno Roy

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 1^{er} octobre 2021 au montant de 70 514.35\$

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-156

6.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 30 SEPTEMBRE 2021

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 30 septembre 2021 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier ;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. André Blouin et appuyé par M. Gervais Parent

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 30 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 MOTION DE FÉLICITATION POUR L'ÉLECTION DE MADAME KRISTINA MICHAUD AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 20 SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ PAR M. Rodrigue Ouellet et appuyé par M. André Blouin

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier désire offrir ses félicitations à madame Kristina Michaud pour son élection à titre de député de la Chambre des communes du Canada dans la circonscription d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia;

QUE le conseil se réjouit de pouvoir faire avancer des dossiers de développement avec madame Michaud afin de faire rayonner notre belle municipalité et notre région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pas de point à traiter

9. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORTS

21-157

9.1 RÉPARATION CHEMIN DU LAC BLANC ACCEPTATION DE SOUMISSION

ATTENDU QUE le Groupement Forestier Métis-Neigette a dédommagé la Municipalité de Saint-Charles-Garnier au montant de 3 000\$ pour les bris causés par les opérations sylvicoles sur le Chemin du Lac Blanc;

ATTENDU QUE les travaux effectués dans le cadre du projet RIRL dans la municipalité offrent un surplus de matériaux granulaire à proximité du site;

ATTENDU QUE la soumission reçue de Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée au montant de 37 340\$ avant taxes pour le transport, l'étendage et le compactage au rouleau ce qui représente un prix de 3.93\$/tonne;

ATTENDU les plaintes reçues de la part des utilisateurs de cette artère,

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. André Blouin et appuyé par M. Gervais Parent

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée au montant de 37 340\$ avant taxes pour le transport, l'étendage et le compactage au rouleau de matériaux granulaires afin de réparer le Chemin du Lac Blanc;

QUE les fonds nécessaires au paiement soient imputés à TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-158

9.2 PROJET DE RÉFECTION DES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER, PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #4

ATTENDU QUE Municipalité de Saint-Charles-Garnier a accepté la soumission de Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée au montant taxes incluses de 4 883 094.58\$ le 18 mai 2021 via la résolution 21-084 pour la réfection du réseau routier local de la municipalité;

ATTENDU QUE les travaux ont débuté fin juin 2021 et sont toujours actifs au 1^{er} octobre 2021;

ATTENDU la réception du décompte progressif #4 au montant de 1 090 533.72 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérard Desjardins et appuyé par M. André Blouin

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte de payer à Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée le décompte progressif #4 au montant de 1 090 533.72 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-159

9.3 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL), DEMANDE AU VOLET 7 POUR RÉFECTION DU 7^E RANG EST

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes municipales et des travaux admissibles au volet Soutien ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

ATTENDU QUE la municipalité choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option de l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, monsieur Robert Lyman, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par Rodrigue Ouellet

QUE le conseil de Saint-Charles-Garnier autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-160

9.4 ACCEPTATION DE SOUMISSION TRAVAUX RUE ROY

ATTENDU QUE l'intersection de la rue Roy comporte des problématiques d'écoulement et de chaussée ;

ATTENDU QUE BML inc. ont soumissionné les travaux au montant de 44 510.39\$ taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. André Blouin

QUE le conseil de Saint-Charles-Garnier accepte la soumission de BML inc. au coût de 44 510.39\$ taxes incluses;

QUE les fonds nécessaires au paiement de ces travaux soient imputés au projet RIRL car leur nécessité provient des autres travaux réalisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-161

9.5 ACCEPTATION SOUMISSION POUR PAVAGE DU STATIONNEMENT POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

ATTENDU les travaux sur les routes municipales dans le cadre du programme RIRL;

ATTENDU QUE les travaux prévoient de la réhabilitation des entrées des bâtiments;

ATTENDU QUE le centre communautaire possède un stationnement pour personnes à mobilité réduite qui nécessite du pavage afin que les fauteuils roulants puissent se déplacer,

ATTENDU la réception d'une soumission de BML inc au montant de

4 536\$ avant taxes qui inclut la préparation granulaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. André Blouin et appuyé par M. Gervais Parent

QUE le conseil de Saint-Charles-Garnier accepte la soumission de BML inc. au montant de 4 536\$ avant taxes pour le pavage du stationnement des personnes à mobilités réduites;

QUE les fonds nécessaires au paiement de ces travaux soient imputés au projet RIRL car leur nécessité provient des autres travaux réalisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU

Pas de point à traiter

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Pas de point à traiter

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

21-162

12.1 PAVAGE DU STATIONNEMENT COMMUNAUTAIRE SUR LE TERRAIN DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE le stationnement de l'Église de Saint-Charles-Garnier est le point de ralliement des services de secours en situation d'urgence et d'intervention sur le TNO ;

ATTENDU QUE lors des travaux sur les routes municipales ce stationnement a servi pour les travailleurs et pour les machineries impliquées accélérant sa dégradation ;

ATTENDU QUE le haut point que représente ce stationnement permet une meilleure réception des ondes cellulaires utiles pour les habitants, travailleurs et touristes,

ATTENDU QUE l'état du stationnement est délabré et nécessite des travaux de remplacement de pavage;

ATTENDU QUE la présence de machineries de pavage représente une opportunité pour avoir des coûts plus abordables;

ATTENDU l'intention de s'impliquer financièrement de la part du Comité de Développement Val-Garnier dans le projet de pavage;

ATTENDU l'intention du comité d'horticulture de s'impliquer financièrement dans le projet afin de valoriser la statue du Sacré-Cœur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. Rodrigue Ouellet

QUE le conseil de Saint-Charles-Garnier accepte la soumission de BML inc. au montant de 33.05\$ du mètre carré pour une surface approximative

de 645 mètres carrés\$ avant taxes (21 607.50\$) pour le pavage du stationnement de l'Église de Saint-Charles-Garnier;

QUE le montage financier pour payer la facture se répartisse comme suit :

Comité de développement Val-Garnier	5 000.00\$
Comité d'horticulture	2 000.00\$
Municipalité de Saint-Charles-Garnier	14 607.50\$

QUE les fonds nécessaires de la part municipale soient imputés au surplus non réparti accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-163

12.2 APPUI FINANCIER À LA CAMPAGNE D'AUTOMNE DU 25^E ANNIVERSAIRE DE LA RESSOURCE D'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

ATTENDU la campagne de financement de La Ressource d'aide aux personnes handicapées ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Parent et appuyé par M. André Blouin

QUE le conseil de Saint-Charles-Garnier accepte de contribuer à cette campagne pour un montant de 50\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DOSSIERS DES ÉLUS

14. VARIA

21-164

14.1 DEMANDE D'UN PONCEAU USAGÉ.

ATTENDU la demande de M. Denis Blanchette pour l'obtention d'un ponceau usagé provenant de travaux ultérieur au ruisseau Charlotte ;

ATTENDU que la municipalité n'as plus utilité de cet ancien ponceau;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. André Blouin

QUE le conseil de Saint-Charles-Garnier consent à la requête de M.

Blanchette et accepte de lui donner ledit ponceau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

21-165

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. André Blouin et appuyé par M. Gérard Desjardins de la lever de l'assemblée à 20 h01

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....

Jean-Pierre BÉLANGER, maire Robert Lyman, secrétaire d'assemblée